

Communiqué de presse

Ivry-sur-Seine le 4 juin 2024

Le mercredi 4 juin se tenait le premier groupe de travail sur la réforme de la formation des enseignants. Suite à cette rencontre Sup'Recherche-UNSA fait part de sa grande inquiétude quant aux conditions de mise en œuvre de ce projet.

Sup'Recherche-UNSA a pris connaissance du document envoyé vendredi soir aux partenaires sociaux. Compte-tenu du délai très réduit pour examiner ce document et des nombreuses questions qu'il pose, nous ne nous prononcerons pas sur le fond mais sur la mise en oeuvre.

Sup'Recherche-UNSA déplore l'absence de bilan de la mise en place de la Licence « Parcours préparatoire au professorat des écoles » , à propos desquelles nous n'avons pas obtenu les réponses que nous avions posées lors de la séance du CNESER, mardi 20 octobre 2020.

Sup'Recherche-UNSA ne disconvient pas qu'il faille mieux identifier les parcours universitaires qui conduisent aux métiers de l'enseignement. Mais n'envisager qu'une solution : une licence spécifique à un métier nous semble un raccourci facile. D'autres solutions pourraient être envisagées.

Sup'Recherche-UNSA dénonce une fois encore la marche forcée que l'on impose aux universités qui devront déposer **les dossiers d'accréditation de licence « Professorat des écoles » en octobre / novembre prochain**.

La DGRH, qui pilotait cette réunion, sait-elle :

- que « La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique est consultée sur les programmes de formation des composantes » ? (L-712-6-1 du code de l'éducation)
- qu'il va falloir modifier l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ?
- que dans quelques semaines ce sera la pause estivale et que d'ici là les universitaires ont à tenir les jurys, présider le Baccalauréat, traiter les admissions et qu'à la rentrée il faudra accueillir les étudiants ?
- ...

Pour Sup'Recherche-UNSA tout cela témoigne, au mieux, une méconnaissance criante du fonctionnement des universités, au pire d'un manque de considération à l'égard des agents du service public de l'enseignement supérieur.

Contacts:

Sup'Recherche-UNSA, 87 bis, avenue Georges Gosnat, 94 853 Ivry-sur-Seine cedex Jean-Pascal Simon, Secrétaire général, <u>SG@sup-recherche.org</u>
Virginie Saint-James, Secrétaire générale adjointe, <u>SGA@sup-recherche.org</u>